

AVEZ-VOUS VU PASSER LES MILLIONS?

André Roy
Président



Vous avez certainement remarqué, comme moi, que les prix du bois de construction se sont envolés en 2020, jusqu' à atteindre des sommets qu'on n'aurait jamais imaginés. Les consommateurs ont dû déboursier des sommes exorbitantes pour quelques planches ou madriers quand ils étaient disponibles.

Et les millions de dollars additionnels, qui en a vu la couleur? Les producteurs propriétaires de bois rond (billots) comme vous et moi? Certainement pas... Nous avons vu nos revenus de vente stagner quand ils n'ont pas baissé. Nous recevons, pour nos billots, de 35 à 50 pourcents moins d'argent qu'en 2005 en dollars constants alors que nos coûts d'opération n'ont cessé d'augmenter.

Alors, qui en profite de ces millions? Vous savez, comme moi, que ce sont les industriels du sciage résineux de sapin-épinette. Je vais vous illustrer à quel point par un exemple documenté : Produit forestier Résolu, qui pour l'ensemble de l'année 2019, a déclaré un bénéfice de 5 millions de

dollars, pour sa division sciage, a réalisé un bénéfice de 128 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2020; le quatrième trimestre s'annonce tout aussi prometteur! Des profits multipliés par 50!

N'allez pas croire que les industriels avec lesquels nous faisons affaire sont en reste. Tout indique que leur situation géographique et la qualité du bois que nous leur livrons leur permettent de surpasser cette performance.

Alors, pourquoi ne profitons-nous pas de cette prospérité stupéfiante nous aussi? Parce que, dans le contexte actuel d'absence de concurrence, les industriels n'ont pas à faire d'efforts pour nous payer davantage. Pourquoi le feraient-ils? Le bois entre de toute façon...

J'ai entendu trop souvent les représentants du Conseil de l'industrie forestière du Québec affirmer que les industriels paient pour notre bois ce qu'ils peuvent payer, que les prix offerts sont les justes prix... La preuve est faite que ce n'est pas vrai!

Il n'y a qu'une solution à ce problème qui perdure et c'est la négociation collective de notre bois de sciage de sapin-épinette. Il

n'y en a pas d'autres. La concurrence entre industriels ne reviendra pas par magie, surtout dans cette ère de concentration que nous observons depuis quelques décennies. Votre Syndicat a proposé cette solution aux producteurs en novembre 2017 et ils l'ont adoptée très majoritairement, en dépit de l'opposition de Domtar inc. et de quelques entrepreneurs dont les intérêts diffèrent des nôtres. Le Syndicat est déterminé à mener à terme ce grand projet afin d'obtenir les meilleures conditions de mise en marché possibles pour ses producteurs, propriétaires d'une ressource précieuse. Je nous le souhaite pour 2021 et les années à venir.

André Roy,
Président
solandreroy@gmail.com

Syndicat des Producteurs forestiers
du Sud du Québec

SOMMAIRE

- 2 | Le revenu du propriétaire forestier en baisse depuis 15 ans
- 3 | Situation des activités syndicales du SPFSQ
- 4 | Divergence historique entre le prix du bois rond et le prix du bois d'œuvre
- 9 à 15 | Liste des prix du bois de sciage
- 19 | Liste des transporteurs de bois du SPFSQ 2021
- 20 | Demande de contingent